

République du Sénégal

Un peuple-un But-une Foi



**Ministère des Finances et du Budget
(MFB)**

**Document de Programmation
Pluriannuelle des dépenses
(DPPD) DU MFB 2020-2022**



République du Sénégal

Un peuple-un But-une Foi



Ministère des Finances et du Budget
MFB

**DOCUMENT DE
PROGRAMMATION
PLURIANNUELLE DES DEPENSES
(DPPD)**



Année 2020

Contexte

Le Gouvernement du Sénégal, a initié ces dernières années, un certain nombre de réformes, en conformité avec les recommandations de la Déclaration de Paris (2005) sur l'efficacité de l'aide au développement et la rationalisation des dépenses publiques. Celles-ci visent notamment à :

- assurer une meilleure programmation des dépenses publiques ;
- apporter une plus grande cohérence entre les objectifs assignés aux différentes politiques sectorielles et les ressources qui leur sont allouées et ;
- accroître la transparence dans la gestion des affaires publiques de manière générale.

Avec la transposition des directives du cadre harmonisé de gestion des finances publiques de l'espace Union économique et monétaire ouest africain (UEMOA), le Ministère des Finances et du Budget (MFB), maître d'œuvre des réformes, envisage d'intégrer le processus de programmation budgétaire pluriannuelle en élaborant le Document de Programmation budgétaire et économique pluriannuelle (DPBEP) et son Document de Programmation pluriannuelle des Dépenses (DPPD).

Dans ce cadre, le MFB a élaboré une stratégie globale déclinée en programmes budgétaires qui vont être opérationnalisés par le DPPD.

Elaboré de manière participative, le DPPD du MFB, cadre d'opérationnalisation de la Lettre de Politique sectorielle de Développement, (i) rappelle les orientations stratégiques du secteur à partir du diagnostic global et la définition des objectifs et (ii) présente la programmation pluriannuelle des dépenses articulée à la stratégie développement.

La stratégie globale repose sur la vision du PSE et celle du Département avec un objectif global structuré en deux (2) axes stratégiques dans lesquels nous retrouvons deux (2) objectifs spécifiques qui sous-tendent les neuf (9) programmes du MFB.

En conformité avec les fondements des politiques de développement du Sénégal et les missions du MFB, la vision du département est : « ***un secteur des finances dynamique, soutenu par une administration efficace, pour un Sénégal émergent et solidaire*** ».

Cette double vision constitue le fondement de la stratégie de développement du secteur qui est déclinée en objectif global, orientations stratégiques, objectifs spécifiques et programmes.

Objectif global :

A moyen terme, l'objectif global poursuivi, par la politique sectorielle, est de *contribuer à l'amélioration des performances économiques et sociales dans un contexte de bonne gouvernance.*

Orientations stratégiques :

Pour atteindre les résultats de la politique du département, les actions de ses différentes structures sont guidées par deux orientations stratégiques, à savoir :

- l'amélioration de la gestion des finances publiques et du secteur financier ;
- l'amélioration de la gouvernance du département.

Objectifs spécifiques :

Pour mettre en œuvre les orientations stratégiques de la politique sectorielle, deux (02) objectifs spécifiques sont identifiés, à savoir :

- **Os1** : améliorer la gestion des finances publiques et la supervision du secteur financier ;
- **Os2** : renforcer le pilotage, la gestion et la coordination administrative du Ministère des Finances et du Budget.

Les objectifs spécifiques seront poursuivis à travers la mise en œuvre des neuf (9) programmes qui constituent le cadre d'opérationnalisation de la politique sectorielle.

Programmes :

L'Os1 « améliorer la gestion des finances publiques et la supervision du secteur financier » est poursuivi à travers la mise en œuvre des **5 programmes métier** :

Programme 1 : élaboration des lois de finances, suivi de l'exécution des dépenses

Ce programme est mis en œuvre à travers les actions suivantes :

- action 1 : Pilotage et support du Programme
- action 2 : Elaboration des lois de finances
- action 3 : Suivi de l'exécution des dépenses ;
- action 4 : Equipement des services et Comptabilité des matières.

Programme 2 : gestion comptable et financière de l'Etat et des autres organismes publics

Ce programme est mis en œuvre à travers les actions suivantes :

- action 1 : Améliorer le cadre de pilotage des services de la DGCPT ;

- action 2 : Assurer la gestion dynamique de la trésorerie ;
- action 3 : Améliorer la qualité des productions comptables et statistiques ;
- action 4 : Améliorer la gestion budgétaire du Secteur public local ;
- action 5 : Améliorer la gestion budgétaire de l'Etat ;
- action 6 : Améliorer la gestion du portefeuille de l'Etat.

Programme 3 : gestion de la fiscalité intérieure et du foncier

Ce programme est mis en œuvre à travers les actions suivantes :

- action 1 : Amélioration de la gestion domaniale et foncière ;
- action 2 : Modernisation et soutien de l'administration fiscale ;
- action 3 : Mobilisation des ressources fiscales.

Programme 4 : gestion des ressources douanières et protection de l'économie

Ce programme est mis en œuvre à travers les actions suivantes :

- action 1 : Mobilisation optimale des recettes douanières ;
- action 2 : Contribution à l'amélioration de l'environnement des affaires ;
- action 3 : Lutte contre la fraude et contribution à la consolidation de la paix et de la sécurité.

Programme 5 : gestion du secteur financier

Ce programme est mis en œuvre à travers les actions suivantes :

- action 1 : Renforcement du rôle du secteur financier pour la création de richesse ;
- action 2 : Promotion de l'inclusion financière ;
- action 3 : Pilotage et support du programme.

L'OS2 « renforcer le pilotage, la gestion et la coordination administrative du Ministère des Finances et du Budget » est poursuivi à travers la mise en œuvre du programme support :

Programme 6 : pilotage, gestion et coordination administrative du MFB

Ce programme est mis en œuvre à travers les actions suivantes :

- action 1 : Amélioration du pilotage du MFB ;
- action 2 : Renforcement du contrôle des finances publiques et de la transparence ;
- action 3 : Renforcement de la gestion des ressources humaines ;

action 4 : Renforcement de la gestion des ressources matérielles et communicationnelles ;

action 5 : Amélioration de l'Informatique du MFB ;

action 6 : Renforcement de la représentation juridique, judiciaire et arbitrale.

Programmes des comptes spéciaux du Trésor

Le MFB est également responsable de trois (3) programmes relatifs aux comptes spéciaux du Trésor, à savoir :

Programme 7 : comptes de Prêts et Avances

Ce programme est mis en œuvre à travers les actions suivantes :

- action 1 : prêts aux agents de l'Etat ;
- action 2 : prêts à divers organismes ;
- action 3 : prêts aux collectivités territoriales ;
- action 4 : avances aux collectivités territoriales .

Programme 8 : compte de Garanties et d'Avals

Ce programme est mis en œuvre à travers l'action suivante :

- action 1 : **garanties et avals.**

Programme 9 : compte du fonds national de retraite (FNR)

Ce programme est mis en œuvre à travers l'action suivante :

- action 1 : **ordonnancement des dépenses de pensions de retraite et réversion ;**
- action 2 : Pilotage des Pensions

PRESENTATION SYNTHETIQUE DES PROGRAMMES DU MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET

libelle programme	libelle titre	2020		2021		2022	
		Montant AE	Montant CP	Montant AE	Montant CP	Montant AE	Montant CP
Elaboration des lois de finance et suivi de l'exécution	Biens et services	-	3 476 522 862				
	Dépenses de Personnel	-	2 104 001 766		2 146 081 801		2 189 003 437
	Investissement exécutés par l'Etat	5 340 477 506	2 705 477 506				
	Transferts Courants	-	192 400 000				
	Transferts en capital	19 800 000 000	19 800 000 000				
Total Elaboration des lois de finance et suivi de l'exécution		25 140 477 506	28 278 402 134				
Elaboration des lois de finance et suivi de l'exécution	Biens et services			-	2 418 867 862	-	2 418 867 862
	Investissement exécutés par l'Etat			3 170 477 506	3 170 477 506	3 170 477 506	3 170 477 506
	Transferts Courants			-	-	-	-
	Transferts en capital			900 000 000	900 000 000	900 000 000	900 000 000
Total Elaboration des lois de finance et suivi de l'exécution				4 070 477 506	6 489 345 368	4 070 477 506	6 489 345 368
Gestion comptable et financière Etat et autres organismes publics	Biens et services	-	1 154 433 404	-	1 194 949 609	-	1 194 949 609
	Dépenses de Personnel	-	4 367 202 747		4 454 546 802		4 543 637 738
	Investissement exécutés par l'Etat	2 112 905 931	2 112 905 931	2 112 905 931	-	2 112 905 931	2 112 905 931
	Transferts Courants	-	20 000 000	-	2 132 905 931	-	20 000 000
Total Gestion comptable. et financière Etat et autres organismes publics		2 112 905 931	7 654 542 082	2 112 905 931	3 327 855 540	2 112 905 931	3 327 855 540
Gestion de la fiscalité intérieure et du foncier	Biens et services	-	1 541 785 544	-	1 026 182 844	-	1 026 182 844
	Dépenses de Personnel	-	4 768 626 220		4 863 998 744		4 961 278 719
	Investissement exécutés par l'Etat	14 459 041 451	3 537 041 451	1 321 718 451	1 321 718 451	1 081 718 451	1 081 718 451
	Transferts Courants	-	28 770 000	-	28 770 000	-	-
	Transferts en capital	5 000 000 000	5 000 000 000	5 000 000 000	5 000 000 000	5 000 000 000	5 000 000 000
Total Gestion de la fiscalité intérieure et du foncier		19 459 041 451	14 876 223 215	6 321 718 451	7 376 671 295	6 081 718 451	7 107 901 295
Gestion des Garanties et avals	Biens et services			-	1 300 000 000	-	1 300 000 000
Total Gestion des Garanties et avals				-	1 300 000 000	-	1 300 000 000
Gestion des Prêts et Avances	Biens et services			-	20 750 000 000	-	20 750 000 000
Total Gestion des Prêts et Avances				-	20 750 000 000	-	20 750 000 000
Gestion du secteur financier	Biens et services	-	432 098 569	-	407 087 781	-	407 087 781

libelle programme	libelle titre	2020		2021		2022	
		Montant AE	Montant CP	Montant AE	Montant CP	Montant AE	Montant CP
	Dépenses de Personnel	-	214 666 000		218 959 320		223 338 506
	Investissement exécutés par l'Etat	41 000 000	41 000 000	100 000 000	100 000 000	100 000 000	100 000 000
	Transferts Courants	-	1 283 119 000	-	1 283 119 000	-	1 283 119 000
	Transferts en capital	890 057 850	890 057 850	890 057 850	890 057 850	890 057 850	890 057 850
Total Gestion du secteur financier		931 057 850	2 860 941 419	990 057 850	2 680 264 631	990 057 850	2 680 264 631
Gestion ressources douanières et protection de l'économie	Biens et services	-	1 706 182 585				
	Dépenses de Personnel	-	8 800 909 228		8 976 927 413		9 156 465 961
	Transferts Courants	-	38 041 920				
	Transferts en capital	22 052 119 350	6 892 119 350				
Total Gestion ressources douanières et protection de l'économie		22 052 119 350	17 437 253 083				
Gestion ressources douanières et protection de l'économie	Biens et services			-	753 099 000	-	753 099 000
	Investissement exécutés par l'Etat			373 494 785	373 494 785	373 494 785	373 494 785
	Transferts Courants			-	24 000 000	-	24 000 000
	Transferts en capital			3 392 119 350	3 392 119 350	3 392 119 350	3 392 119 350
Total Gestion ressources douanières et protection de l'économie				3 765 614 135	4 542 713 135	3 765 614 135	4 542 713 135
Pilotage, gestion et coordination du MFB	Biens et services	-	3 221 769 953	-	3 081 541 269	-	3 081 541 269
	Dépenses de Personnel	-	3 480 692 973		3 550 306 832		3 621 312 969
	Investissement exécutés par l'Etat	14 396 355 102	1 896 355 102	2 777 355 102	2 777 355 102	2 777 355 102	2 777 355 102
	Transferts Courants	-	2 563 728 952	-	2 197 728 952	-	2 197 728 952
	Transferts en capital	2 476 954 015	2 476 954 015	2 109 801 531	2 109 801 531	2 109 801 531	2 109 801 531
Total Pilotage, gestion et coordination du MFB		16 873 309 117	13 639 500 995	4 887 156 633	10 166 426 854	4 887 156 633	10 166 426 854
Total		86 568 911 205	84 746 862 928	22 147 930 506	56 633 276 823	21 907 930 506	56 364 506 823

ANNEXES : PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE

PROGRAMME 1 : ELABORATION DES LOIS DE FINANCES, SUIVI DE L'EXECUTION

➤ Identité du programme

Nom et Prénom du responsable de programme : Mamadou Moustapha BA

Fonction du Rprog : Directeur général du Budget

Programme: N°2035 élaboration des lois de finances, suivi de l'exécution

➤ Stratégie du programme

Le programme « *élaboration des lois de finances, suivi de l'exécution* » permet de mettre en œuvre l'OS1 de la stratégie du Ministère des Finances et du Budget. Il vise à améliorer l'élaboration des lois de finances, l'exécution des dépenses.

En effet, dans le cadre des réformes budgétaires, il faudra améliorer l'élaboration des lois de finances à travers la production de documents budgétaires de qualité. Dans le cadre de l'exécution de la dépense publique, il s'agira également de rénover la fonction de contrôle budgétaire.

I.2.1 Objectifs Spécifiques

Le programme 1 poursuit les objectifs spécifiques suivants :

- Améliorer la gouvernance du programme ;
- Améliorer la qualité de la prévision budgétaire ;
- l'exécution intégrale des autorisations parlementaires ;
- Maîtrise de la gestion du patrimoine mobilier de l'Etat.

I.3 Cartographie du programme 1« *Elaboration des lois de finances et suivi de l'exécution*»

Le programme sera mise en œuvre par la Direction générale du Budget à travers les services suivants :

- Direction générale du Budget ;
- Cellule des Etudes et de la réglementation
- Cellule de Suivi et de Synthèse ;
- Direction Contrôle interne
- Direction Contrôle interne
- Direction des Systèmes d'Information
- Direction de l'Administration et du Personnel
- Comité de Suivi des Appuis Budgétaires
- Direction de la Programmation Budgétaire
- Direction du Contrôle Budgétaire
- Direction de la Solde
- Direction des Pensions
- Direction de l'Ordonnancement des Dépenses Publiques

II. PRESENTATION DU CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME 1 « *Elaboration des lois de finance et suivi de l'exécution*»

III. PRESENTATION DES CRÉDITS DU PROGRAMME 1

III.1 Présentation des crédits du programme par actions et par nature économique de dépense

	libelle titre	Montant AE	Montant CP
Elaboration des lois de finances	Biens et services	-	508 000 000
	Investissement exécutés par l'Etat	437 567 000	437 567 000
Total Elaboration des lois de finances		437 567 000	945 567 000
Equipement des services et comptabilité des matières	Biens et services	-	84 956 527
	Investissement exécutés par l'Etat	137 910 506	137 910 506
Total Equipement des services et comptabilité des matières		137 910 506	222 867 033
Pilotage et support du programme	Biens et services	-	1 465 532 820
	Dépenses de Personnel	-	2 104 001 766
	Investissement exécutés par l'Etat	4 370 000 000	1 735 000 000
	Transferts Courants	-	192 400 000
	Transferts en capital	500 000 000	500 000 000
Total Pilotage et support du programme		4 870 000 000	5 996 934 586
Suivi de l'exécution du budget	Biens et services	-	1 418 033 515
	Investissement exécutés par l'Etat	395 000 000	395 000 000
	Transferts en capital	19 300 000 000	19 300 000 000
Total Suivi de l'exécution du budget		19 695 000 000	21 113 033 515

III.3 Justification des dépenses clés

III.3.1 Dépenses de personnel

Répartition des dépenses de personnel du Programme 1 par emplois et coût

libelle programme	libelle action	hierarchie	Effectif	Masse salariale
Elaboration des lois de finance et suivi de l'exécution	Pilotage et support du programme	Hierarchie A	120	1 519 878 766
Elaboration des lois de finance et suivi de l'exécution	Pilotage et support du programme	Hierarchie B	100	445 645 000
Elaboration des lois de finance et suivi de l'exécution	Pilotage et support du programme	Hierarchie C	11	34 809 000
Elaboration des lois de finance et suivi de l'exécution	Pilotage et support du programme	Hierarchie D	62	103 669 000
Total Elaboration des lois de finance et suivi de l'exécution			293	2 104 001 766

I. PRESENTATION DU PROGRAMME 2

I.1 Identité du programme

Nom et Prénom du responsable de programme : Cheikh Tidiane DIOP

Fonction du Rprog : Directeur général de la Comptabilité publique et du Trésor

Programme N°2036 : « gestion comptable et financière de l'Etat et des autres organismes publics »

I.2 Stratégie du programme

Le programme « **gestion comptable et financière de l'Etat et des autres organismes publics** » permet de mettre en œuvre l'OS1 de la stratégie du Ministère des Finances et du Budget. Il vise, entre autres, à mettre en œuvre les réformes comptables telles que la comptabilité des droits constatés, associée à une meilleure diligence des paiements des dépenses pourront contribuer également à relever le taux d'exécution des dépenses publiques.

Il s'agira également d'élaborer et de transmettre le Compte général de l'Administration des Finances à la Cour des Comptes dans les délais.

I.2.1 Objectifs Spécifiques

Le programme 2 est mis en œuvre à travers des actions qui poursuivent les objectifs spécifiques suivants :

- améliorer le cadre de pilotage des services de la DGCPT ;
- assurer la gestion dynamique de la trésorerie ;
- améliorer la qualité des productions comptables et statistiques ;

- améliorer la gestion budgétaire du Secteur public local ;
- améliorer la gestion budgétaire de l'Etat ;
- améliorer la gestion du portefeuille de l'Etat.

I.2.2 Résultats attendus

Les résultats majeurs attendus par le programme pour l'année 2020 sont :

- Les conditions de performance des services de la DGCPT sont améliorées ;
- Les besoins de liquidités de l'Etat et des autres organismes publics sont couverts ;
- Les situations comptables et financières de la DGCPT sont produites dans les délais réglementaires et avec moins d'anomalies ;
- La gestion financière des collectivités territoriales est améliorée ;
- Le niveau de recouvrement des recettes budgétaires de l'Etat est amélioré ;
- Le temps de traitement des dossiers de dépenses est réduit ;
- Le Secteur parapublic est contributeur nette au budget de l'Etat.

I.2.3 Activités du programme

Pour atteindre les objectifs du programme en 2020, les activités suivantes seront mises en œuvre:

- Développer le capital humain de la DGCPT ;
- Adapter cadre légal et réglementaire des missions de la DGCPT ;
- Améliorer le cadre de travail des services de la DGCPT ;
- PDSAT ;
- Elargir la démarche qualité autres services de la DGCPT ;
- Mettre à niveau le système d'information de la DGCPT ;
- Informatisation DGCPT ;

- Mettre en plateforme les paiements digitaux ;
- Assurer la maîtrise des risques ;
- Assurer la couverture financière des dépôts à hauteur de 90% ;
- Assurer la gestion de la dette publique ;
- Réaliser le compte unique du Trésor ;
- Améliorer qualité des productions comptables et des états financiers ;
- Projet de réforme de la comptabilité générale/DGCPT ;
- Améliorer la qualité des productions statistiques ;
- Assurer la valorisation des données produites par la DGCPT ;
- Améliorer le cadre de gouvernance du secteur public local ;
- Améliorer l'exécution financière des budgets des collectivités Territoriales ;
- Améliorer le recouvrement des recettes budgétaires de l'Etat ;
- Assurer régularisation des chèques impayés à hauteur de 90% ;
- Optimiser le recouvrement des impôts locaux ;
- Améliorer l'exécution des dépenses publiques de l'Etat ;
- Améliorer la gouvernance du secteur parapublic ;
- Programme d'appui au secteur parapublic ;
- Elaborer la cartographie du portefeuille de l'Etat ;
- Valoriser le portefeuille de l'Etat.

____ I.2.4 Cartographie du programme 1 « gestion comptable et financière de l'Etat et des autres organismes publics »

Ce programme fait intervenir la DGCPT à travers les services ci-après :

La Direction du Contrôle Interne, la Direction de l'informatique ; la Direction de l'Administration et du Personnel ; le Centre de formation du Trésor ; la Paierie Générale du Trésor ; le Receveur Général du Trésor ; la Trésorerie Générale ; les Trésorerie Paieries Régionales ; la Trésorerie Paierie pour l'Etranger ; les Perceptions Recettes Perceptions Municipales ; la Direction de la dette publique ; la Direction du Secteur Parapublic ; la Direction de la Comptabilité Publique ; la Direction du Secteur Public Local ; l'Agence comptable des grands projets

II. PRESENTATION DU CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME 2 « gestion comptable et financière de l'Etat et des autres organismes publics »

Actions	Objectifs	Résultats attendus	Indicateurs de résultat	Mode de calcul	Méthode de collecte	Situation de référence	Cible 2020	Responsables
Paiement des dépenses publiques et gestion de la trésorerie	La stratégie de gestion du portefeuille de l'Etat est mise en œuvre	Nombre d'entreprises restructurées ou en restructuration	Exploitation du Plan de Restructuration de la DSP	Comptes rendus des réunions des sous-comités interministériels	3 (2019)	4	DGCP T	DGCPT
		Nombre de contrats de performance signés ou renouvelés	Pointage avec PV d'approbation par les CA, contrats	PV d'approbation par les CA, contrats signés par les tutelles	11 (2019)	13		

Actions	Objectifs	Résultats attendus	Indicateurs de résultat	Mode de calcul	Méthode de collecte	Situation de référence	Cible 2020	Responsables
		pour les entreprises publiques	signés par les tutelles					
		Versement de dividendes à l'Etat par les entreprises publiques	Montant total des entreprises publiques ayant versé des dividendes	PV des AGO des entreprises publiques Situations extracomptables de la RGT	3	5		
		Les capacités en matière de gestion de la trésorerie sont améliorées	Disponibilité des plans de trésorerie					
		Le dispositif de gestion prévisionnelle de la trésorerie est mis en place	Taux de couverture des besoins					
			Taux de rejets comptables					

Actions	Objectifs	Résultats attendus	Indicateurs de résultat	Mode de calcul	Méthode de collecte	Situation de référence	Cible 2020	Responsables
Tenue de la comptabilité de l'Etat et de ses démembrements	Améliorer la qualité comptable	Les capacités en matière de gestion de la trésorerie sont améliorées	Disponibilité des plans de trésorerie	Le nombre de plans de trésorerie révisés	A travers les plans de trésorerie établis par la DEES	12	12	
		Le dispositif de gestion prévisionnelle de la trésorerie est mis en place	Taux de couverture des besoins	Trésorerie encaissée / Charges totales Trésorerie issue des recettes budgétaires / Charges obligatoires (salaires, service de la dette et bourses)	A travers les situations d'exécution des plans de trésorerie	90%	90%	
		Les paramètres de gestion de la dette sont mis à jour	Existence d'une stratégie de gestion à moyen terme	-	-	SDMT 2019-2021	SDMT 2020-2022 SDMT 2021-2023	

Actions	Objectifs	Résultats attendus	Indicateurs de résultat	Mode de calcul	Méthode de collecte	Situation de référence	Cible 2020	Responsables
		La qualité des documents comptables est améliorée	Respect des échéances de production des états de synthèse		Notes sur la qualité comptable suite à l'exploitation des états de synthèse	20% (2019)	25%	

III. PRESENTATION DES CRÉDITS DU PROGRAMME 2

III.1 Présentation des crédits du programme par actions et par nature économique de dépense

	libelle titre	Montant AE	Montant CP
Amélioration du cadre de pilotage des services de la DGCPT	Biens et services	-	483 055 102
	Dépenses de Personnel	-	4 367 202 747
	Investissement exécutés par l'Etat	2 112 905 931	2 112 905 931

Amélioration du cadre de pilotage des services de la DGCPT	Transferts Courants	-	20 000 000
Total Amélioration du cadre de pilotage des services de la DGCPT		2 112 905 931	6 983 163 780
Améliorer la gestion budgétaire de l'Etat	Biens et services	-	218 611 245
Total Améliorer la gestion budgétaire de l'Etat		-	218 611 245
Améliorer la gestion budgétaire du secteur public local	Biens et services	-	14 279 440
Total Améliorer la gestion budgétaire du secteur public local		-	14 279 440
Améliorer la gestion du portefeuille de l'Etat	Biens et services	-	224 041 841
Total Améliorer la gestion du portefeuille de l'Etat		-	224 041 841
Améliorer la qualité productions comptables et statistiques	Biens et services	-	41 170 400
Total Améliorer la qualité productions comptables et statistiques		-	41 170 400
Assurer la gestion dynamique de la trésorerie	Biens et services	-	173 275 376
Total Assurer la gestion dynamique de la trésorerie		-	173 275 376

III.3 Justification des dépenses clés

III.3.1 Dépenses de personnel

Répartition des dépenses de personnel du Programme 2 par emplois et coût

libelle programme	libelle action	hierarchie	Effectif	Masse salariale
Gestion compt. et financ Etat et autres organismes publics	Amélioration du cadre de pilotage des services de la DGCPT	Hierarchie A	205	1 829 610 000
Gestion compt. et financ Etat et autres organismes publics	Amélioration du cadre de pilotage des services de la DGCPT	Hierarchie B	244	1 319 351 572
Gestion compt. et financ Etat et autres organismes publics	Amélioration du cadre de pilotage des services de la DGCPT	Hierarchie C	308	959 098 175
Gestion compt. et financ Etat et autres organismes publics	Amélioration du cadre de pilotage des services de la DGCPT	Hierarchie D	89	259 143 000
Total Gestion compt. et financ Etat et autres organismes publics			846	4 367 202 747

III.3.3 Dépenses d'investissement

III.3.3.1 Echéanciers AE associées aux CP

Action	projet	Coût global de chaque projet	Montant exécuté n-1		Reste à programmer	Montant n		Année 2020		Année 2021		Année 2022	
			AE	CP		AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Paiement des dépenses et gestion de la trésorerie	Plan de développement stratégique de l'Administration du Trésor PDSAT					1 411 500 000	1 411 500 000	1 411 500 000	1 411 500 000	1 411 500 000	1 411 500 000	1 411 500 000	1 411 500 000
	Informatisation DGCPT					624 973 440	624 973 440	701 025 000	701 025 000	701 025 000	701 025 000	701 025 000	701 025 000
Tenue de la comptabilité de l'Etat	Programme d'appui au secteur parapublic					50 000 000	50 000 000						

et de ses démembrements	Participations financières					21 000 000 000	21 000 000 000	12 258 409 082	12 258 409 082	12 258 409 082	12 258 409 082	12 258 409 082	12 258 409 082
	Projet de réforme de la comptabilité générale/DGCPT					533 432 491	-	-	-	-	-	-	-
Total						28 746 752 451	28 213 319 960	19 726 404 650	19 726 404 650	19 976 404 650	19 976 404 650	20 126 404 650	20 126 404 650

I. PRESENTATION DU PROGRAMME 3

I.1 Identité du programme

Nom et Prénom du responsable de programme : Bassirou Samba NIASS

Fonction du Rprog : Directeur général des Impôts et Domaines

Programme N° 2037 : « gestion de la fiscalité intérieure et du foncier »

I.2 Stratégie du programme

Le programme, intitulé « **gestion de la fiscalité intérieure et du foncier** » a pour principal objet de permettre au Sénégal de se doter de moyens budgétaires nécessaires à la mise en œuvre de sa politique de développement économique et sociale.

Le programme permet de mettre en œuvre les OS1 de la stratégie du MFB poursuit un objectif principal. Il s'agit de renforcer les capacités de mobilisation des ressources internes.

Pour accroître les ressources internes, le MFB a pris d'importantes mesures pour relever le défi de leur mobilisation optimale desdites ressources. Ces résultats ne pourront être obtenus qu'à la faveur de la poursuite de la modernisation de l'administration fiscale à travers notamment la dématérialisation des procédures, la réduction des délais de traitement du contentieux, et un contrôle plus adapté à la promotion du secteur privé.

Dans cette perspective, la DGID est chargée de mettre en œuvre ce programme à travers la qualité des services rendus aux contribuables, la modernisation de leurs services et l'augmentation de leurs moyens d'intervention.

I.2.1 Objectifs Spécifiques

Le programme 3 vise les objectifs spécifiques suivants :

- Améliorer la qualité des services rendus aux usagers ;
- Moderniser de l'Administration fiscale ;
- Réaliser la contribution attendue de la DGID pour le financement du PSE.

I.2.2 Résultats attendus

Pour ce programme, les résultats, ci- après, sont attendus :

- les usagers sont satisfaits de la qualité des services rendus par la DGID ;
- l'Administration fiscale est Modernisée ;
- le niveau de mobilisation des recettes est accru.

I.2.3 Activités du programme

Pour atteindre les objectifs du programme en 2020, les activités suivantes seront mises en œuvre :

- Moderniser le système d'information de la DGID ;
- Informatisation DGID ;
- Améliorer communication interne et externe et de orientation ;
- Améliorer la gestion des RH et des conditions de travail ;
- Projet de modernisation de l'administration fiscale ;
- Moderniser outils et méthodes de collecte et gestion de l'information ;
- Améliorer le dispositif fiscal et domanial ;
- Renforcer le contrôle interne ;
- Projet d'appui à la DGID ;
- Gestion et traitement des dossiers cadastraux ;
- Projet d'appui à la gestion du foncier urbain ;
- Acquisition immeubles et terrains ;
- Indemnités expropriations ;
- Projet de transformation des permis d'occuper enTF ;
- Gestion et traitement des dossiers domaniaux ;
- Elargissement de l'assiette, maîtrise et suivi des contrôles ;
- Renforcer le pilotage du renseignement et le contrôle ;
- Améliorer le rendement du contrôle et rationaliser le délai d'intervention ;
- Améliorer le recouvrement et la gestion des créances de l'Etat ;
- Améliorer la gouvernance de la fiscalité locale.

I.2.4 Cartographie du programme 3 « gestion de la fiscalité intérieure et du foncier »

Ce programme est mis en œuvre par la DGID à travers les services après : Direction du Contrôle Interne ; Direction des Systèmes d'Information ; Direction de l'Administration et du Personnel ; Direction des domaines ; Direction du cadastre ; Direction du Renseignement et des stratégies de contrôle fiscal ; Direction législation et coopération internationale ; Direction des Services Fiscaux ; Direction du recouvrement ; Direction des Moyennes entreprises ; Directions des grandes entreprises ; Centre des moyennes entreprises ; Centre des moyennes entreprises DKR2 ; Centre des services fiscaux

II. PRESENTATION DU CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME 3

Actions	Objectif	Résultats attendus	Indicateurs	Mode de calcul	Méthode de collecte	Situation de référence	Cible 2020	Responsable
Améliorer la qualité des services rendus aux usagers	Améliorer la qualité des services rendus aux usagers	Satisfaction des usagers du service rendu par la DGID;	taux de satisfaction des usagers	enquêtes	Enquêtes de terrain	47%	75	DGID
Modernisation de l'Administration fiscale	Développement des téléprocédures	Digitaliser l'ensemble des procédures	Pourcentage de contribuables utilisant les téléprocédures	Ration des télédéclarations sur fichier des contribuables	Rapports DGID	4%	10%	DSI
	Améliorer la gestion des RH	Disposer d'une ressource humaine de qualité	Ateliers, séminaires ...de renforcement des capacités					DAP

	Améliorer les conditions de travail des agents	améliorer le cadre d'accueil et de travail	finalisations des infrastructures		Rapports DGID			DAP
	Moderniser les outils, méthodes de collecte et de gestion de l'information a des fins fiscales	Développer la collecte, la gestion et le stockage de données fiscales						DRSCF
Réalisation de la contribution attendue de la DGID pour le financement du PSE	Augmenter du niveau de mobilisation des recettes	Réaliser 100% des Objectifs de recettes	Taux de réalisation de l'objectif de recettes	Ratio des réalisations sur l'objectif	Rapports DGID	98%	100%	DGID

III. PRESENTATION DES CRÉDITS DU PROGRAMME 3

III.1 Présentation des crédits du programme par actions et par nature économique de dépense

		2 020	
	libelle titre	Montant AE	Montant CP
Amélioration de la gestion domaniale et foncière	Biens et services	-	36 630 844
	Investissement exécutés par l'Etat	5 000 000 000	1 750 000 000
	Transferts en capital	5 000 000 000	5 000 000 000
Total Amélioration de la gestion domaniale et foncière		10 000 000 000	6 786 630 844
Mobilisation des ressources fiscales	Biens et services	-	542 728 700
	Investissement exécutés par l'Etat	8 722 000 000	1 050 000 000
Total Mobilisation des ressources fiscales		8 722 000 000	1 592 728 700
Modernisation et soutien de l'administration fiscale	Biens et services	-	962 426 000
	Dépenses de Personnel	-	4 768 626 220
	Investissement exécutés par l'Etat	737 041 451	737 041 451
	Transferts Courants	-	28 770 000
Total Modernisation et soutien de l'administration fiscale		737 041 451	6 496 863 671

III.3 Justification des dépenses clés

III.3.1 Dépenses de personnel

Répartition des dépenses de personnel du Programme 3 par emplois et coût

libelle programme	libelle action	hierarchie	Effectif	Masse salariale
Gestion de la fiscalité intérieure et du foncier	Modernisation et soutien de l'administration fiscale	Hierarchie A	265	1 786 687 420
Gestion de la fiscalité intérieure et du foncier	Modernisation et soutien de l'administration fiscale	Hierarchie B	431	1 868 768 224
Gestion de la fiscalité intérieure et du foncier	Modernisation et soutien de l'administration fiscale	Hierarchie C	424	907 073 000
Gestion de la fiscalité intérieure et du foncier	Modernisation et soutien de l'administration fiscale	Hierarchie D	105	206 097 576
Total Gestion de la fiscalité intérieure et du foncier			1225	4 768 626 220

III.3.3 Dépenses d'investissement

III.3.3.1 Echéanciers AE associées aux CP

Action	projet	Coût global de chaque projet	Montant exécuté n-1		Reste à programmer	Montant n		Année 2020		Année 2021		Année 2022	
			AE	CP		AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP

Renforcement des capacités de mobilisations des ressources fiscales	Informatisation de la DGID					978 996 451	978 996 451	1 447 996 451	1 447 996 451	1 447 996 451	1 447 996 451	1 447 996 451	1 447 996 451
	Projet de modernisation de l'administration fiscale					237 000 000	237 000 000	240 000 000	240 000 000	240 000 000	240 000 000	240 000 000	240 000 000
	Appui à la DGID					105 720 000	105 720 000	133 720 000	133 720 000	133 720 000	133 720 000	133 720 000	133 720 000
	Projet d'appui à la gestion du foncier urbain					500 000 000	500 000 000	500 000 000	500 000 000	500 000 000	500 000 000	500 000 000	500 000 000
	Projet de transformation des permis d'occuper en titre foncier					500 000 000	500 000 000	-	-	-	-	-	-
Total						5 280 030 302	5 280 030 302	7 077 388 436	7 077 388 436	6 025 269 086			

I. PRESENTATION DU PROGRAMME 4

I.1 Identité du programme

Nom et Prénom du responsable de programme : Oumar DIALLO

Fonction du Rprog : Directeur général des Douanes

Programme n° 2032 : « gestion des ressources douanières et protection de l'économie »

I.2 Stratégie du programme

Le programme, intitulé « **gestion des ressources douanières et protection de l'économie** » a pour principal objet de permettre au Sénégal de se doter de moyens budgétaires nécessaires à la mise en œuvre de sa politique de développement économique et sociale.

Le programme permet de mettre en œuvre les OSI de la stratégie du MFB a pour objectif principal de renforcer les capacités de mobilisation des ressources internes.

Donc, il s'agira pour ce programme de réaliser les actions suivantes :

- mobilisation optimale des recettes douanières ;
- contribution à l'amélioration de l'environnement des affaires ;
- lutte contre la fraude et contribution à la consolidation de la paix et de la sécurité ;
- coordination du programme.

Ces actions seront mises en œuvre dans le cadre de la poursuite de la modernisation des administrations douanière à travers notamment la dématérialisation des procédures, la réduction des délais de traitement du contentieux, et un contrôle plus adapté à la promotion du secteur privé.

Dans cette perspective, la DGD est chargée d'exécuter ces actions à travers l'amélioration de la qualité des services rendus aux contribuables, la modernisation de leurs services et l'augmentation de leurs moyens d'intervention.

I.2.1 Objectifs Spécifiques

Le programme 4 vise les objectifs spécifiques suivants :

- améliorer le niveau de recouvrement des recettes douanières ;
- Contribuer à l'amélioration de l'environnement des affaires ;
- Contribuer à la lutte contre la fraude et l'insécurité ;
- piloter le programme.

I.2.2 Résultats attendus

Pour ce programme, les résultats, ci- après, sont attendus :

- les objectifs de recettes fixés annuellement sont atteints ;
- Les mesures d'ordre douanier en faveur de l'environnement des affaires sont mises en œuvre ;
- la lutte contre la fraude et l'insécurité est renforcée ;
- les performances des services de la DGD sont renforcées ;
- les agents des douanes se comportent de façon exemplaire.

I.2.3 Activités du programme

Pour atteindre les objectifs du programme en 2020, les activités suivantes seront mises en œuvre :

- Renforcer dispositif organisationnel et fonctionnel des unités de dédouanement ;
- Plan équipement et modernisation DGD ;
- Améliorer les procédures douanières ;
- Contribuer à la maîtrise des exonérations douanières ;
- Améliorer la gestion des créances douanières ;
- Renforcer le contrôle à posteriori ;
- Renforcer le partenariat avec le secteur privé ;
- Participer mise en œuvre l'accord sur facilitation échanges ;
- Projet de grand carénage de vedette de la douane sénégalaise ;
- Renforcement du dispositif lutte contre la fraude, la criminalité et le terrorisme ;
- Promouvoir la fonction de renseignement douanier ;

- Assurer la prise en charge du problème sécuritaire au sein des douanes ;
- Promouvoir la mise en place du système de gestion coordonnée des frontières ;
- Renforcer collaboration avec les autres administrations publiques ;
- Assurer sécurisation chaîne logistique ressources extractives ;
- Améliorer la coordination des contrôles douaniers
- Contribuer élaboration stratégie nationale LBCT et prolifération des armes ;
- Assurer une gestion efficiente des effectifs emplois et compétences ;
- Renforcer l'éthique, la déontologie, les bonnes pratiques et transparence ;
- Projet de construction école douane/data center.

I.2.4 Cartographie du programme 4 « gestion des Ressources Douanières »

Ce programme conduit par la Direction générale des Douanes s'appuiera sur les services suivants : Direction du contrôle Interne ; Direction du personnel et de la logistique ; Ecole nationale des douanes ; Direction des systèmes informatiques douaniers ; Direction de la réglementation et de la coopération internationale ; Direction du renseignement et des enquêtes douanières ; Direction régionale des unités spécialisées et des produits pétroliers ; Direction des opérations douanières ; Direction de la facilitation et du partenariat avec l'entreprise ; Directions régionales ; Subdivisions douanes

Actions	Objectifs spécifiques	Résultats attendus	Indicateurs	Mode de calcul	Méthode de collecte	Situation de référence	Cible 2020	Responsables
Renforcement des capacités de mobilisation de ressources douanières	Accroître le niveau de mobilisation des ressources internes	Le système de recouvrement des ressources internes est renforcé	Taux de réalisation des objectifs de recouvrement des recettes douanières	Recettes douanières recouvrées / Recettes douanières prévues	Fiches de collecte de réalisation des recettes hebdomadaires	97,69%	100%	DGD/DOD
Actions	Objectifs spécifiques	Résultats attendus	Indicateurs	Mode de calcul	Méthode de collecte	Situation de référence	Cible 2020	Responsables

I. PRESENTATION DU CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME 4

III. PRESENTATION DES CRÉDITS DU PROGRAMME 4

III.1 Présentation des crédits du programme par actions et par nature économique de dépense

		2020	
		Montant AE	Montant CP
Contribuer à l'amélioration de l'environnement des affaires	Biens et services	-	607 907 800
	Transferts en capital	14 000 000 000	3 500 000 000
Total Contribuer à l'amélioration de l'environnement des affaires		14 000 000 000	4 107 907 800
Coordination du programme	Biens et services	-	35 722 200
	Dépenses de Personnel	-	8 800 909 228
	Transferts Courants	-	24 000 000
Total Coordination du programme		-	8 860 631 428
Lutte contr fraude et contrib à conso de paix et sécurité	Biens et services	-	1 045 633 785
	Transferts Courants	-	14 041 920
Total Lutte contr fraude et contrib à conso de paix et sécurité		-	1 059 675 705
Mobilisation optimale des ressources douanières	Biens et services	-	16 918 800
	Transferts en capital	8 052 119 350	3 392 119 350
Total Mobilisation optimale des ressources douanières		8 052 119 350	3 409 038 150

III.3 Justification des dépenses clés

III.3.1 Dépenses de personnel

Répartition des dépenses de personnel du Programme 4 par emplois et coût

libelle programme	libelle action	Hiérarchie	Effectif	Masse salariale
Gestion ressources douanières et protection de l'économie	Coordination du programme	Hiérarchie A	146	1 588 275 000
Gestion ressources douanières et protection de l'économie	Coordination du programme	Hiérarchie B	930	5 006 473 720
Gestion ressources douanières et protection de l'économie	Coordination du programme	Hiérarchie C	698	2 179 106 508
Gestion ressources douanières et protection de l'économie	Coordination du programme	Hiérarchie D	13	27 054 000
Total Gestion ressources douanières et protection de l'économie			1787	8 800 909 228

I. PRESENTATION DU PROGRAMME 5

I.1 Identité du programme

Nom et Prénom du responsable de programme : Bamba KA

Fonction du Rprog : Directeur général du Secteur financier et de la Compétitivité

Programme n° 2038 : « gestion du secteur financier »

I.2 Stratégie du programme

Le programme, intitulé « gestion du secteur financier » a pour principal objet de permettre au Sénégal de se doter d'un secteur financier stable et apte à accompagner le secteur privé dans le financement des projets et programmes mis en œuvre dans le PAP du PSE.

Le programme permet de mettre en œuvre les OS1 de la stratégie du MFB poursuit deux objectifs spécifiques. Il s'agit de renforcer le rôle du secteur financier pour la création de richesse et de promouvoir de l'inclusion financière.

Donc, il s'agira pour ce programme de réaliser les actions suivantes :

- renforcement du rôle du secteur financier pour la création de richesse ;
- promotion de l'inclusion financière ;
- pilotage et support du programme.

Pour mieux prendre en charge le secteur financier, le ministère a créé en 2014 une direction générale pour promouvoir l'inclusion financière et accroître la contribution du secteur au PIB. A ce titre, il assure une mission de contrôle et de supervision des banques et établissements financiers, des sociétés d'assurance et des systèmes financiers décentralisés. Il veille également au respect des intérêts des usagers, y compris les PME/PMI, dans le cadre de leurs relations d'affaires avec les établissements financiers.

Ainsi, la DGSFC est responsable, en relation avec l'OQSF, du programme «gestion du secteur financier». En effet, le secteur financier constitue un pilier important de la compétitivité et de la promotion de la croissance durable. La Direction a une politique de mise en place d'un secteur financier stable, inclusif et performant dont la contribution à l'économie devra être renforcée. A cet effet, il s'agit d'entreprendre les réformes réglementaires nécessaires au développement du marché des capitaux et des infrastructures financières en vue de tendre vers les standards internationaux.

I.2.1 Objectifs Spécifiques

Le programme 5 vise les objectifs spécifiques suivants :

- renforcer le rôle du secteur financier pour la création de richesse ;
- promouvoir l'inclusion financière.

I.2.2 Résultats attendus

Pour ce programme, les résultats, ci- après, sont attendus :

- l'accès des populations aux services financiers est accru ;
- la contribution du secteur financier au PIB est accrue.

I.2.3 Activités du programme

Pour atteindre les objectifs du programme en 2020, les activités suivantes seront mises en œuvre :

- Coordination du programme ;
- Piloter élaboration de stratégie nationale d'inclusion financière ;
- Développer l'assurance crédit-caution pour les PME ;
- Incorporer clients grands facturiers à base de données BIC ;
- Développer crédit-bail et affacturage pour secteur microfinance ;
- Education et médiation financière ;
- Superviser et contrôler les SFD ;
- Promouvoir la finance islamique ;
- Développer la micro assurance.

I.2.4 Cartographie du programme 5 : « gestion du Secteur financier »

ACTION	ACTIVITE	SERVICES	Organisme sous tutelle	Projets d'Investissement
Renforcement du rôle du secteur financier pour la création de richesse	Superviser les Systèmes financiers décentralisés	Direction de la réglementation et de la supervision des systèmes financiers décentralisés (DRS/SFD)		
	superviser et réguler le secteur des assurances	Direction des Assurances		Projet Assurance agricole
	superviser et réguler le secteur bancaire	DMC		
Promotion de l'inclusion financière	Education et médiation financière		OQSF	
Pilotage et support du programme	Organisation des structures	DGSF/DAP		
	Coordination du programme			Projet d'appui à la DGSF

II. PRESENTATION DU CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME 5

Actions	Objectifs spécifiques	Résultats attendus	Indicateurs	Mode de calcul	Méthode de collecte	Situation de référence	Cible 2020	Responsables
Renforcement du rôle du secteur financier pour la création de richesse	Promouvoir l'inclusion financière	L'accès des populations aux services financiers est accru	Taux d'inclusion financière	Taux de bancarisation élargi	Saisine de la BCEAO			DGSF/OQSF
		La contribution du secteur financier au PIB est accrue	Part du secteur financier dans le PIB	Crédit au secteur privé / PIB	Exploitation des statistiques monétaires			DGSF

III. PRESENTATION DES CRÉDITS DU PROGRAMME 2

III.1 Présentation des crédits du programme par actions et par nature économique de dépense

		2 020	2 020
	libelle titre	Montant AE	Montant CP
Pilotage et support du programme	Biens et services	-	223 592 500
	Dépenses de Personnel	-	214 666 000
	Investissement exécutés par l'Etat	41 000 000	41 000 000
Total Pilotage et support du programme		41 000 000	479 258 500
Promotion de l'inclusion financière	Biens et services	-	150 065 069
	Transferts Courants	-	1 283 119 000
	Transferts en capital	890 057 850	890 057 850
Total Promotion de l'inclusion financière		890 057 850	2 323 241 919
Renforcement rôle secteur financier pour création richesse	Biens et services	-	58 441 000
Total Renforcement rôle secteur financier pour création richesse		-	58 441 000

III.3 Justification des dépenses clés

III.3.1 Dépenses de personnel

Répartition des dépenses de personnel du Programme 5 par emplois et coût

libelle programme	libelle action	hierarchie	Effectif	Masse salariale
Gestion du secteur financier	Pilotage et support du programme	Hierarchie A	21	115 593 000
Gestion du secteur financier	Pilotage et support du programme	Hierarchie B	14	56 829 000
Gestion du secteur financier	Pilotage et support du programme	Hierarchie C	7	14 502 000
Gestion du secteur financier	Pilotage et support du programme	Hierarchie D	14	27 742 000
Total Gestion du secteur financier			56	214 666 000

III.3.2 Dépenses de biens et services et transferts courants

Nature de dépense	2019 (LFI)	2 020	Variation (2020)-(2019)	Justification
Coordination du programme				
Biens et services	-	6 000 000	6 000 000	
Transferts courants			-	
Sous-Total	-	6 000 000	6 000 000	
Renforcement des capacités de mobilisation des ressources fiscales			-	
Biens et services	1 028 182 844	1 028 353 844	171 000	

Transferts courants	28 770 000	28 770 000	-	
Sous-Total	1 056 952 844	1 057 123 844	171 000	
Renforcement des capacités de mobilisation des ressources douanières			-	
Biens et services	1 366 047 000	1 366 047 000	-	
Transferts courants	38 041 000	38 041 920	920	
Sous-Total	1 404 088 000	1 404 088 920	920	
Promotion de l'inclusion financière et développement du secteur financier			-	
Biens et services	390 384 781	390 384 781	-	
Transferts courants	1 283 119 000	1 283 119 000	-	
Sous-Total	1 673 503 781	1 673 503 781	-	
TOTAL GENERAL	4 134 544 625	4 140 716 545	7 171 920	

PROJET ANNUEL DE PERFORMANCE (PAP) DU PROGRAMME 6

« Pilotage, gestion et coordination administrative du MFB »

Année 2020

II. PRESENTATION DU PROGRAMME 6

I.1 Identité du programme

Nom et Prénom du responsable de programme : Abdoulaye SAMB

Fonction du Rprog : Secrétaire général du Ministère des Finances et du Budget

Programme n° 1011 : Pilotage, gestion et coordination administrative du Ministère des Finances et Budget

I.2 Stratégie du programme

Le programme vise à améliorer le pilotage du ministère en vue d'une plus grande satisfaction des usagers.

Pour accomplir de façon optimale la mission qui lui est confiée, le MFB doit s'appuyer sur une meilleure gouvernance du département avec un cadre

organisationnel adapté, une bonne gestion des ressources, une bonne communication pour la transparence et la reddition des comptes.

L'objectif du programme est d'améliorer le pilotage, la gestion et la coordination administrative. Il s'agit d'identifier les leviers déterminants à renforcer qui ont particulièrement trait à la cohérence du dispositif organisationnel, à l'amélioration de la gestion des ressources ainsi qu'au contrôle et à la transparence dans la gestion des finances publiques, et la représentation juridique, judiciaire et arbitrale.

La gouvernance administrative requiert également la modernisation des structures, la valorisation des ressources humaines et la promotion du processus participatif autour des objectifs et des actions.

En définitive, il s'agit de promouvoir une gestion axée sur les résultats, d'adapter et de renforcer les capacités institutionnelles, techniques et humaines du département afin d'accroître le professionnalisme, la motivation et le rendement des agents et des services en vue de garantir des prestations de qualité aux usagers et autres partenaires.

C'est dans cette perspective, le programme est composé des actions suivantes :

- l'amélioration du pilotage du MFB ;
- le renforcement du contrôle des finances publiques et de la transparence ;
- le renforcement de la gestion efficiente des ressources humaines et matérielles et informationnelles ;
- le renforcement de la représentation juridique, judiciaire et arbitrale.

I.2.1 Objectifs Spécifiques

Les principaux objectifs spécifiques poursuivis par le programme sont :

- améliorer le pilotage du MFB ;
- Appuyer la lutte contre la corruption, le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme ;
- Améliorer la gestion et la transparence de la commande publique ;
- Améliorer le dispositif de contrôle interne selon les normes internationales ;
- Renforcer la gestion des ressources humaines, matérielles et informationnelles ;
- Normaliser et assurer la continuité du service ;
- renforcer de la représentation juridique, judiciaire et arbitrale de l'Etat.

I.2.2 Résultats attendus

Les résultats majeurs attendus par le programme pour l'année 2020 sont :

- la prise de décision est facilitée ;
- Les réformes financière et budgétaire sont mises en œuvre ;
- la promotion de l'audit de performance est renforcée ;
- La lutte contre la corruption, le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme est renforcée ;
- des outils modernes de gestion des ressources humaines sont fonctionnels ;
- les agents sont satisfaits des conditions de travail ;
- la gestion du patrimoine est optimisée ;
- Les infrastructures techniques sont consolidées, mutualisées et normalisées ;
- les méthodologies et les outils de développement des systèmes de gestion de bases de données sont harmonisés ;
- la disponibilité à temps de l'information ;
- une bonne circulation et une maîtrise parfaite des flux d'informations
- la visibilité des activités du MEFP est améliorée ;
- la représentation juridique, judiciaire et arbitrale de l'Etat est renforcée.

I.2.3 Activités du programme 6

Pour atteindre les objectifs du programme en 2020, les activités suivantes seront mises en œuvre :

- Amélioration de l'aide à la prise de décision ;
- Amélioration du dispositif de contrôle des finances publiques ;
- Appui à la lutte contre la corruption, le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme ;
- Amélioration de la gestion des ressources humaines ;
- Amélioration de la gestion des ressources matérielles ;
- Amélioration la visibilité des actions du MFB ;
- Renforcement de la représentation juridique, judiciaire et arbitrale.

I.2.4 Cartographie du programme 6

Actions	Activités	Services	Organisme sous tutelle	Projets d'Investissement
Amélioration du pilotage MFB	Amélioration de l'aide à la prise décision	Cabinet MFB		Projet de coordination des réformes budgétaires
		Cellule des études et de la planification		
		Cellule de passation des marchés		
		Projet de coordination des réformes budgétaires		
Renforcement du contrôle des finances publiques et de la transparence	Amélioration du dispositif de contrôle des finances publiques	Inspection générale des finances		
	Appui à la lutte contre la corruption, le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme	Cellule nationale de traitement des informations financières du Sénégal		Cellule nationale de traitement des informations financières du Sénégal
	Contribuer au renforcement du Système de passation des marchés publics	Direction Centrale des Marchés Publics		Appui à la Direction Centrale des Marchés Publics
		Pôles régionaux des marchés publics		

Améliorer la gestion des ressources humaines, matérielles et informationnelles	Amélioration de la gestion des ressources humaines et matérielles	Direction des ressources humaines	Société de gestion des infrastructures Publics des pôles urbains de Diamniadio et du Lac rose	PROGRAMME DE SUIVI DES INVESTISSEMENTS DE LA SOGIP A DIAMNIADIO
		Direction de l'administration générale et de l'équipement		Aménagement et équipement MFB
		Direction du traitement automatique de l'information		Projet de réhabilitation immeuble MFB
				Aménagement et équipement de la DTAI
	Amélioration de la visibilité des actions du MFB	Cellule communication MFB		Acquisition immeubles et terrains
Renforcer de la représentation juridique, judiciaire et arbitrale	Renforcement de la représentation juridique, judiciaire et arbitrale	Agent judiciaire de l'Etat		Programme de communication

Activités	Services	Organisme sous tutelle	Projets d'Investissement
<i>Amélioration de l'aide à la prise décision</i>	Cabinet MFB		

	Cellule des études et de la planification		Projet de coordination des réformes budgétaires
	Cellule de passation des marchés		
	Projet de coordination des réformes budgétaires		
<i>Amélioration du dispositif de contrôle des finances publiques</i>	Inspection générale des finances		
<i>Appui à la lutte contre la corruption, le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme</i>	Cellule nationale de traitement des informations financières du Sénégal		Cellule nationale de traitement des informations financières du Sénégal
<i>Amélioration de la gestion des ressources humaines et matérielles</i>	Direction des ressources humaines		
	Direction de l'administration générale et de l'équipement		Aménagement et équipement MFB
	Direction du traitement automatique de l'information		Projet de réhabilitation immeuble MFB
			Aménagement et équipement de la DTAI
			Acquisition immeubles et terrains
<i>Amélioration de la visibilité des actions du MFB</i>	Cellule communication MFB		Programme de communication
<i>Renforcement de la représentation juridique, judiciaire et arbitrale</i>	Agent judiciaire de l'Etat		

II PRESENTATION DU CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME 3 « Pilotage, gestion et coordination administrative du MFB »

Actions	Objectifs	Résultats attendus	Indicateurs de résultat	Mode de calcul	Méthode de collecte	Situation de référence	Cible 2020	Responsables
Amélioration du pilotage du MFB	Améliorer le pilotage du MFB	La prise de décision facilitée	Le suivi et l'évaluation des documents de pilotage sont effectués	Pointage	Exploitation des rapports	Rapport 2018	Rapport 2019	CEP
			Le plan de passation des marchés public du MFB est consolidé et suivi	Pointage	Exploitation des rapports	Rapport 2018	Rapport 2019	CPM
			Niveau de mise en œuvre des réformes	Rapport suite à la mise en œuvre des réformes	Nombre de rapports par dimension des réformes : <ul style="list-style-type: none"> - transparence budgétaire - exécution budgétaire - adaptation organisationnelle et 	Rapport CCHS produit semestriellement sur l'état d'avancement des réformes	Rapport suite à la mise en œuvre des réformes	PCRBF

					fonctionnelle			
		Les réformes financière et budgétaire sont mises en œuvre	Niveau de mise en œuvre des réformes financière et budgétaire	Rapport, suite à la mise en œuvre des réformes	Nombre de rapports par dimensions des réformes : Transparence budgétaire, Exécution budgétaires, Adaptation organisationnelle et fonctionnelle	Rapport CCHS produit semestriellement sur l'état d'avancement des réformes	Rapport, suite à la mise en œuvre des réformes	PCBRF
Renforcement du contrôle des finances publiques et de la transparence	Appuyer la lutte contre la corruption, le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme	La promotion de l'audit de performance est renforcée	Nombre de missions d'audit de performance	Dénombrement	Statistiques des rapports	0	4	IGF
		La lutte contre la corruption, le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme est renforcée	Taux d'exécution du plan d'actions du document de stratégie nationale (2019-2024)	Pourcentage des actions réalisées / actions prévues	Situations périodiques fournies par le tableau de bord développé sous Excel	Document de stratégie nationale élaborée	Au moins 75% de réalisation des actions programmées	CENTIF

			Taux d'exécution du plan stratégie (2020-2024) de la CENTIF	Pourcentage des actions réalisées / actions prévues	Situations périodiques fournies par le tableau de bord développé sous Excel	Document de stratégie nationale élaborée	Au moins 75% de réalisation des actions programmées	
Renforcement de la gestion des ressources humaines, matérielles et informatiques	Renforcer la gestion des ressources humaines, matérielles et informatiques	Des outils modernes de gestion des ressources humaines sont fonctionnels	Existence d'un plan de formation pluriannuel actualisé		Rapports	0	100%	DRH
			Existence d'un plan de gestion des carrières		Rapports	0	100%	
		Les agents sont satisfaits des conditions de travail	Taux de satisfaction des agents des conditions de travail	Nombre d'agents enquêtés satisfaits / Nombre d'agents total enquêtés	Enquête de satisfaction	Non défini	60%	
		La gestion du patrimoine est optimisée	Taux de dépérissement des montants alloués à la location du MFB	(Location MFB N+1 - Location MFB N) x 100	Budget MFB	1.255.509.893 (2019)	1.255.509.893	DAGE
		Les méthodologies et les outils de	Niveau de déploiement des outils de					DTAI

		développement des systèmes de gestion de bases de données sont harmonisés	gestion du système d'information					
			Niveau de mutualisation des ressources informatiques					
			Existence d'une politique de gestion des archives et des documents administratifs					
		La disponibilité à temps de l'information	Existence d'un plan de communication	Procès-verbaux de réunion, rapports d'ateliers, entrevues avec les gestionnaires de l'information documentaire et des communicants	Existence du plan de communication quinquennal en 2018	Mise en place d'un plan directeur pour la gestion de l'information documentaire	Cell Com	
Une bonne circulation et une maîtrise parfaite des flux d'informations								

		La visibilité des activités du MEFP est améliorée					Amélioration de l'image du MFB à travers à la promotion de ses métiers et services aux usagers	
Renforcement de la représentation juridique, judiciaire et arbitrale	Renforcer de la représentation juridique, judiciaire et arbitrale de l'Etat	La représentation juridique, judiciaire et arbitrale de l'Etat est renforcée	Pourcentage de contentieux traités	Nombre de contentieux traités / Nombre de contentieux reçus	Rapports d'activités	95%	100%	AJE

III. PRESENTATION DES CREDITS DU PROGRAMME 3 « Pilotage, gestion et coordination administrative du MFB »

III.1 Présentation des crédits du programme par actions et par nature économique de dépense

Actions	Nature de dépense							Total	
	Personnel	Biens et services	Transferts courants	Investissements exécutés par l'Etat		Transferts en capital		AE	CP
	CP	CP	CP	AE	CP	AE	CP		
Amélioration du pilotage MFB		331 500 119		96 000 000	96 000 000			96 000 000	427 500 119
Renforcement du contrôle des FP et de la transparence		10 864 000	1 197 728 952			232 847 516	232 847 516	232 847 516	1 441 440 468
Amélioration gestion des RH, matérielles et informationnelles		2 746 699 071	50 000 000	2 411 355 102	2 411 355 102	4 741 960 953	4 741 960 953	7 153 316 055	9 950 015 126
Amélioration de la représentation juridique, judiciaire et arbitrale		19 972 335						0	19 972 335
Total		3 109 035 525	1 247 728 952	2 507 355 102	2 507 355 102	4 974 808 469	4 974 808 469	7 482 163 571	11 838 928 048

III.2 Evolution des crédits du programme 3

III.2.1 Evolution des crédits par nature de dépenses

Nature de dépense	Année 2018 (exécution)	2019 (LFI)	2020	Variation (2020)-(2019)	Justification
Personnel					
Biens et services		4 096 593 208	4 097 460 063	866 855	
Transferts courants		1 212 400 000	1 212 400 000	-	
Investissements exécutés par l'Etat		5 399 950 946	5 433 002 506	33 051 560	
AE		5 399 950 946	5 433 002 506	33 051 560	
CP		5 399 950 946	5 433 002 506	33 051 560	
Transferts en capital		27 562 064 863	14 293 402 144	- 13 268 662 719	
AE		27 562 064 863	14 293 402 144	- 13 268 662 719	
CP		27 562 064 863	14 293 402 144	- 13 268 662 719	
Total	-	38 271 009 017	25 036 264 713	- 13 234 744 304	

Nature de dépense	Année 2018 (exécution)	2019 (LFI)	2020	Variation (2020)-(2019)	Justification
Personnel					
Biens et services		3 102 683 173	3 109 035 525	6 352 352	
Transferts courants		1 247 728 952	1 247 728 952	-	
Investissements exécutés par l'Etat		2 402 597 815	2 507 355 102	104 757 287	
AE		2 402 597 815	2 507 355 102	104 757 287	
CP		2 402 597 815	2 507 355 102	104 757 287	

Transferts en capital		5 079 565 756	4 974 808 469	- 104 757 287	
AE		5 079 565 756	4 974 808 469	- 104 757 287	
CP		5 079 565 756	4 974 808 469	- 104 757 287	
Total	-	11 832 575 696	11 838 928 048	6 352 352	

III.2.2 Evolution des crédits par actions et par nature de dépenses

Nature de dépense	2019 (LFI)	2 020	Variation (2020)-(2019)	Justificati on
Amélioration du pilotage du MFB				
Personnel				
Biens et services	325 147 767	331 500 119	6 352 352	
Transferts courants	96 000 000	96 000 000	-	
Investissements exécutés par l'Etat			-	
Transferts en capital			-	
Renforcement du contrôle des finances publiques et de la transparence				
Personnel			-	
Biens et services	10 864 000	10 864 000	-	
Transferts courants	1 197 728 952	1 197 728 952	-	
Investissements exécutés par l'Etat			-	
Transferts en capital	232 847 516	232 847 516	-	

Amélioration de la gestion des ressources humaines, matérielles et informationnelles			-	
Personnel			-	
Biens et services	2 746 699 071	2 746 699 071	-	
Transferts courants	50 000 000	50 000 000	-	
Investissements exécutés par l'Etat	2 306 597 815	2 411 355 102	104 757 287	
Transferts en capital	4 846 718 240	4 741 960 953	- 104 757 287	
Renforcement de la représentation juridique, judiciaire et arbitrale			-	
Personnel			-	
Biens et services	16 972 335	19 972 335	3 000 000	
Transferts courants			-	
Investissements exécutés par l'Etat			-	
Transferts en capital			-	

III.3 Justification des dépenses clés

III.3.1 Dépenses de personnel

Répartition des dépenses de personnel du Programme 6 par emplois et coût

libelle programme	libelle action	Hiérarchie	Effectif	Masse salariale
Pilotage, gestion et coordination du MFB	Amélioration de la gestion des ressources humaines	Hiérarchie A	233	1 765 076 000
Pilotage, gestion et coordination du MFB	Amélioration de la gestion des ressources humaines	Hiérarchie B	195	804 387 970
Pilotage, gestion et coordination du MFB	Amélioration de la gestion des ressources humaines	Hiérarchie C	179	503 866 620
Pilotage, gestion et coordination du MFB	Amélioration de la gestion des ressources humaines	Hiérarchie D	225	407 362 383
Total Pilotage, gestion et coordination du MFB			832	3 480 692 973

III.3.2 Dépenses de biens et services et transferts courants

Nature de dépense	2019 (LFI)	2 020	Variation	Justification
			(2020)-(2019)	
Amélioration du pilotage du MFB				
Biens et services	325 147 767	331 500 119	6 352 352	
Transferts courants	96 000 000	96 000 000	-	
Sous-Total	421 147 767	427 500 119	6 352 352	
Renforcement du contrôle des finances publiques et de la transparence				
Biens et services	10 864 000	10 864 000	-	

Transferts courants	1 197 728 952	1 197 728 952	-
Sous-Total	1 208 592 952	1 208 592 952	-
Amélioration de la gestion des ressources humaines, matérielles et informationnelles			-
Biens et services	2 746 699 071	2 746 699 071	-
Transferts courants	50 000 000	50 000 000	-
Sous-Total	2 796 699 071	2 796 699 071	-
Renforcement de la représentation juridique, judiciaire et arbitrale			-
Biens et services	16 972 335	19 972 335	3 000 000
Transferts courants			-
Sous-Total	16 972 335	19 972 335	3 000 000
TOTAL GENERAL	4 443 412 125	4 452 764 477	9 352 352

PROJET ANNUEL DE PERFORMANCE (PAP) DU PROGRAMME 7 « Prêts et Avances »

Année 2020

I. PRESENTATION DU PROGRAMME

I.1 Identité du programme 7

Nom et Prénom du responsable de programme : Moussa TOURE

Fonction du Rprog : Directeur de la Monnaie et du Crédit

Programme n° 3006 : Prêts et Avances

I.2 Stratégie du programme

Les comptes de prêts retracent les prêts, d'une durée supérieure à deux ans mais égale ou inférieure à dix ans, consentis par l'Etat aux agents de l'Etat, aux collectivités locales et à divers organismes, dans la limite des crédits ouverts à cet effet, soit à titre d'opérations nouvelles, soit à titre de consolidation (cf. article 41 de la LOLF).

Quant aux comptes d'Avances, ils décrivent les avances que le ministre chargé des finances est autorisé à consentir dans la limite des crédits ouverts à cet effet. Un compte d'avances distinct doit être ouvert pour chaque débiteur ou catégorie de débiteur (cf. article 40 de la LOLF).

I.2.1 Objectifs spécifiques

Le programme 7 vise les objectifs spécifiques suivants :

- accorder aux agents de l'Etat des prêts au logement ;
- accorder des prêts aux organismes demandeurs ;
- accorder des prêts aux collectivités territoriales demandeuses ;

- accorder aux avances aux collectivités territoriales.

I.2.2 Résultats attendus

Les résultats attendus du programme 7 sont les suivants :

- des prêts immobiliers sont accordés aux agents de l'Etat ;
- le dispositif d'octroi des prêts à divers organismes est renforcé ;
- les capacités financières des collectivités locales sont améliorées ;
- les avances à un an octroyées aux collectivités locales sont renforcées.

I.2.3 Activités du programme

Pour atteindre les objectifs du programme en 2020, les activités suivantes seront mises en œuvre :

- Prêts aux agents de l'Etat ;
- Prêts à divers organismes ;
- Prêts aux collectivités territoriales ;
- avance aux collectivités territoriales.

PROJET ANNUEL DE PERFORMANCE (PAP) DU PROGRAMME

« Avances »

Année 2020

I. PRESENTATION DU PROGRAMME

I.1 Identité du programme

Nom et Prénom du responsable de programme :

Fonction du Rprog :

Programme 5 : Avances

I.2 Stratégie du programme « COMPTES D'AVANCES»

Les comptes d'Avances décrivent les avances que le ministre chargé des finances est autorisé à consentir dans la limite des crédits ouverts à cet effet. Un compte d'avances distinct doit être ouvert pour chaque débiteur ou catégorie de débiteur (cf. article 40 de la LOLF).

I.2.1 Objectifs spécifiques

Le programme 5 vise l'objectif spécifique suivant :

- accorder aux avances aux collectivités territoriales

I.2.2 Résultats attendus

- Le résultat attendu du programme 5 est le suivant : les avances à un an octroyées aux collectivités locales sont renforcées

I.2.3 Activités du programme

La seule activité mise en œuvre dans ce programme est « avance aux collectivités territoriales »

PROJET ANNUEL DE PERFORMANCE (PAP) DU PROGRAMME 8

« Garanties et avals »

Année 2020

II. PRESENTATION DU PROGRAMME

I.1 Identité du programme

Nom et Prénom du responsable de programme : Cheikh Tidiane DIOP

Fonction du Rprog : Directeur de la Comptabilité publique et du Trésor

Programme n°3007 : Garanties et avals

I.2 Stratégie du programme

Les comptes de Garanties et d'Avals retracent les engagements de l'Etat résultant des garanties financières accordées par lui à une personne physique ou morale, notamment pour les contrats de partenariats publics-privés.

I.2 Objectifs spécifiques

Le programme 6 vise l'objectif spécifique suivant :

- Accorder des avances aux collectivités territoriales demandeuses

I.2.1 Résultats attendus

Le résultat attendu du programme 6 est le suivant :

- Les avances sont accordées collectivités territoriales demandeuses

I.2.2 Activités du programme

La seule activité mise en œuvre dans ce programme est « Garanties et Avals »

PROJET ANNUEL DE PERFORMANCE (PAP) DU PROGRAMME 9

Fonds national de Retraite (FNR)

Année 2020

I. PRESENTATION DU PROGRAMME

I.1 Identité du programme

Nom et Prénom du responsable de programme : Mouhamadou DIALLO

Fonction du Rprog : Direction des Pensions

Programme 9 : Fonds national de Retraite

I.2 Stratégie du programme

Il est institué par la LOI n° 2002-08 du 22 février 2002 abrogeant et remplaçant certaines dispositions de la loi n° 81-52 du 10 juillet 1981 portant Code des Pensions civiles et militaires de Retraite.

Les ressources du FNR permettent d'assurer le paiement régulier de la pension de retraite et de reversions aux survivants, de rembourser les cotisations aux tributaires non éligibles à la jouissance d'une pension de retraite et de procéder à la liquidation exacte des cotisations.

I.2.1 Objectifs spécifiques

Le programme 9 vise les objectifs spécifiques suivants :

- Liquider et ordonnancer les pensions de retraite et de réversion dans les délais
- Augmenter le revenu de remplacement des pensionnés
- Moderniser la gestion des pensions

- Déconcentrer la gestion des pensions

I.2.2 Résultats attendus

Les résultats attendus du programme 9 sont les suivants :

- Les pensions de retraite et de réversion sont liquidées et ordonnancées dans les délais
- Le revenu des pensionnés est amélioré
- La gestion des pensions est modernisée
- Des services déconcentrés sont mis en place
- Des agents sont affectés à la gestion des pensions

I.2.3 Activités du programme

Les activités mises en œuvre dans ce programme sont :

- Coordination du programme
- Ordonnancement des dépenses de pension de retraite
- Revalorisation des pensions de retraite
- Amélioration de la qualité des services rendus aux retraités et ayants-cause

I.3 Cartographie du programme

La Direction des Pensions est le seul service chargé de la mise en œuvre des actions du programme.

Actions	Activités	Services	Organisme sous tutelle	Projets d'Investissement
Fonds National des Retraites	<i>Ordonnancement des dépenses de pension de retraite</i>	DP		

